



Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

PSP

PSY2978

Institutions et pratiques en psychologie clinique

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Etienne Dessoay
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Apprendre à l'étudiant à analyser et à théoriser les données et les enjeux cliniques qui relèvent de l'ordre institutionnel en santé mentale, en posant d'emblée le problème de l'ouverture interdisciplinaire.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- L'évolution historique des institutions en santé mentale.
- Le paysage institutionnel actuel en psychologie clinique sous l'angle de la prévention, de la thérapeutique et de la réadaptation.
- Les rôles, statuts et tâches du psychologue clinicien dans l'institution et les relations avec les autres professionnels de la santé.
- Analyse des institutions de santé mentale comme "vecteurs essentiellement psychothérapeutiques" réunissant soignants et soignés dans une structure régie par des lois propres: les structures de pouvoir et de communication, l'organigramme et le sociogramme, les projets thérapeutiques, les espaces de parole, de décision et d'élaboration de savoirs et de techniques.
- Élaboration de la notion de "psychothérapie institutionnelle" en fonction des différents courants théorico-pratiques actuels: les modèles français, anglo-saxons et italiens.
- Examen des différentes formes de psychothérapie institutionnelle en fonction de la particularité des populations visées: toxicomanes, psychopathes, psychotiques, handicapés mentaux etc.

Résumé : Contenu et Méthodes

Apprendre à l'étudiant à analyser et à théoriser les données et les enjeux cliniques qui relèvent de l'ordre institutionnel en santé mentale, en posant d'emblée le problème de l'ouverture interdisciplinaire.

- psychothérapie communautaire, psychothérapie institutionnelle, la pratique du réseau.
- la pratique du changement. Une nouvelle proposition: le rite de passage appliqué à la Communauté provisoire formée principalement par l'institution et la famille du résident.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Coordinateur et possibilité d'invitation de personnes travaillant en institution.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM22	Deuxième licence en criminologie		
PSY21/7	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique: personne, destin, culture)	(3 crédits)	Obligatoire
PSY21/8	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique : émotions, cognitions et comportements)	(3 crédits)	Obligatoire
PSY21/9	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique : âges de la vie et systèmes humains)	(3 crédits)	Obligatoire